

Conseil d'administration du 20 mars 2018

PRESENTS :

Mesdames BASSALER Agnès, CHABORD Christine, LAVAUDEN Marie-Thérèse, LOUSTALOT-FOREST Marie-Laure,
Messieurs DUMOLARD Gilles, GRAND Dominique, RESCHE Marc, QUEINNEC Olivier, SERERO Pierre-Louis, SILVY Jacques

EXCUSES :

Mesdames, GUILLOT Jany, RIVOLTA Anne-Marie
Messieurs FERRARA Giuseppe, GAMBOTTI Jean-Pierre

1. Locaux

Suite au courrier de la Mairie annonçant la vente de la Maison Gavin (où se situent nos locaux) soit dans son ensemble, soit des étages seulement, il est décidé d'envoyer un courrier.

En effet, il paraîtrait envisageable de nous positionner pour un maintien au niveau du RdC, à la place de l'Antenne de Secteur. Locaux adaptés pour l'accessibilité ce qui permettrait une mutualisation avec une structure pour Personnes Âgées.

2. Réunion Publique

Le dossier majeur est « l'Espace Piéton » : état des rues et annexion par les CHR
Olivier prépare des documents à projeter et nous finaliserons lors d'une réunion dédiée le jeudi 5 avril à 18 h

3. Comptes-rendus de réunions

- Piétonnisation du secteur Millet / Guétal (27/02)
 - Présentation de la mise en place des bornes aux entrées de rues piétonnes et des conditions d'obtention des macarons et autres autorisations de circulation pour les riverains.
 - Présentation des installations éphémères qui a provoqué une bronca de nombreux habitants ; en effet fort peu de personnes s'étaient associées à la démarche de proposition initiée par quelques riverains ... mais beaucoup manifestent leur refus de ces installations. A suivre ...
- Inauguration du « Lieu » dans le quartier St Bruno (28/02)

Le « Lieu » est le projet qui a retenu le plus de voix lors du vote du Budget Participatif ; il s'agit d'un endroit où les personnes en situation précaire pourraient être accueillies, se reposer mais aussi rencontrer d'autres personnes (habitants, bénévoles) autour d'ateliers. Le principe est calqué sur celui de « La Piscine » qui était à Echirolles et a été vendu.

Inquiétude de certains riverains, qui avaient - entre autres- travaillé au précédent projet d'un jardin pour enfants « La Dragonne » dans le but d'assainir la place St Bruno en proie au deal et autres nuisances ; ils redoutent que la présence de chiens perturbe à nouveau la tranquillité et la propreté. Un échange semble les rassurer.
- Rafraîchissement de la place Victor Hugo (01/03 et 12/03)
 - Respect, voire renforcement du schéma de square avec reprise du parterre central
 - Reprise et végétalisation des murets
 - Reprise des sols : à l'extérieur des murets = béton nervuré (« or gris » grenoblois), et au centre = granulés stabilisés dans du béton pour un effet « cendrée » de jardin public

- Nouvelles assises appuyées à l'extérieur et à l'intérieur des murets
- Eclairage entièrement refait dans le cadre du plan Lumière
- Installation d'une « œuvre d'art » côté sud

Les travaux devraient s'étaler sur 2019 avec fin annoncée avant le Marché de Noël maintenu sur place

- A LAHGGLO rencontre avec Bruno MAGNIER rédacteur du PLUi (12/03)
Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) doit articuler les différentes échelles de l'agglomération et fournir un cadre cohérent dans lequel les communes peuvent développer une approche plus fine de leur territoire dans les PLU communaux. Cette expression d'intérêt général est ensuite soumise à une enquête publique au cours de laquelle sont exprimés les intérêts particuliers.
Une audience fournie a pu suivre cette présentation de qualité des aspects juridiques de construction des documents.
A retenir : c'est la commune, pour nous la Ville de Grenoble, qui doit traiter son PLU au niveau local. Le CLUQ a demandé d'être informé avant la validation du projet par la Ville.
Remarque intéressante de Mr MAGNIER : « *le centre-ville de Grenoble est le premier employeur de la Métropole ; la mobilité est un élément essentiel de la vie économique ; une métropole où l'on ne se déplace pas s'asphyxie ...* »
- Comité de Suivi de CVCM (13/03)
Présentation du planning des travaux et interventions diverses. A notre question de savoir s'il était prévu une remise en état du secteur piéton fort endommagé, a été répondu : héritage des anciennes équipes, 2 000 km de voies à entretenir, budget en baisse etc ... Nous insistons sur la piétonnisation annoncée d'une ville apaisée et attractive
Mise en place d'une Zone à Trafic Limité (ZTL) : secteur précis et liste des ayants-droit ; une véritable « usine à gaz ». A notre question de savoir quels seront les moyens de vérification des justificatifs et autres sésames, a été répondu que la loi française ne permettant pas de contrôler par caméra les véhicules (comme cela se fait dans d'autres pays) ... la Métropole (à vérifier ?) va demander à l'Etat français de modifier cette loi ... CQFD
- « Parlons-en » (14/03)
Rappel : Ce collectif regroupe des personnes en situation précaire, d'ex-SDF, des associations dédiées à ce problème, des étudiants et toutes personnes intéressées par la précarité.
Le sujet du jour porte sur « les jeunes avec chiens » :
 - La dimension affective et sécuritaire des chiens pour ces personnes ; le fait que la plupart des chiens sont éduqués et ne posent pas de problème ; l'aspect juridique du refus d'octroyer un bail de location à des personnes avec animal ; la récupération souvent difficile d'un chien après sa mise en fourrière
 - Suite à la suppression des éducateurs de rue du CODASE pour se recentrer sur les mineurs, les jeunes entre 18 et 25 n'ont droit à aucune aide ; la Ville étudie la possibilité de remettre des personnes qui iraient à la rencontre de ces jeunes désocialisés ; une structure mal connue accueille les jeunes majeurs et leurs chiens tandis qu'une autre association propose une « garderie » en cas d'absence prolongée (hospitalisation, incarcération etc.) ;

Prochain C.A le mardi 17 avril à 18 h 30